

Les Députés de La Réunion soussignés

Paris, le 4 juillet 2017,

Monsieur Stéphane TRAVERT
Ministre de l'agriculture
Hôtel de Villeroy
78, rue de Varenne
75007 Paris

Monsieur le Ministre,

Depuis plus d'un mois, La Réunion vit au rythme du conflit qui oppose les planteurs et les industriels de la filière canne – sucre – énergie. La situation s'est encore aggravée ces derniers jours alors même que la campagne sucrière doit débuter très prochainement.

Au cœur de la crise, la revalorisation du prix de référence de la tonne de canne payé par les industriels. Se référant à une évaluation précise et actualisée de leurs coûts de production, les planteurs ont démontré la nécessité de revaloriser ce prix à hauteur de 45 euros. Fixé actuellement à 39,09 euros par tonne de canne, ce prix de référence n'a pas été revalorisé depuis plus de vingt ans.

Le conflit actuel intervient au moment où la filière canne – sucre – énergie doit s'adapter à la suppression, en 2017, des quotas sucriers et des prix garantis par l'Union européenne.

Anticipant cette mutation, les acteurs de la filière, les élus de La Réunion et le Gouvernement ont mené une action commune qui permet à l'État de verser, chaque année, aux industriels (Tereos) une aide supplémentaire de 28 millions pour les campagnes sucrières 2017 à 2020.

L'enjeu est désormais de finaliser la nouvelle convention canne afin que tous les acteurs de la filière soient en mesure de faire face à cette mutation.

Il est urgent que le Comité paritaire de la canne et du sucre (CPCS) puisse à nouveau se réunir afin que soit relancé le processus de négociation.

L'ensemble des élus réunionnais se sont exprimés en ce sens afin de sortir du climat de tension qui risque de porter préjudice à l'ensemble de la filière et aux 18 000 emplois qu'elle représente mais aussi de paralyser l'ensemble de la société réunionnaise.

L'avenir de la filière canne-sucre-énergie dépend non seulement d'une mise en valeur plus systématique des produits de la canne mais aussi de la juste répartition des revenus qui en résulteront.

Pour toutes ces raisons, nous souhaiterions vous rencontrer rapidement afin d'envisager toutes les solutions visant à garantir la modernisation de cette production traditionnelle.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre considération.

Ericka BAREIGTS

Huguette BELLO

Nadia RAMASSAMY

Thierry ROBERT

David LORION

Nathalie BASSIRE

Jean-Hugues RATENON